

Fermer X

Ce site utilise des cookies. Les cookies nous permettent de vous apporter des contenus et services adaptés à votre navigation et d'optimiser votre expérience du site grâce aux statistiques d'audience. En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation et vous pouvez à tout moment **modifier les réglages** d'acceptation. Pour en savoir plus cliquez **ici** (<http://www.rossel.be/mentions-legales/cookies-1/>).

Footbelgate: la Pro League adopte des mesures pour régir la fonction d'agent dans le football belge



©Belga

Mis en ligne le 17/12/2018 à 18:53 par Belga

La Pro League a établi une liste de sept principes de base à respecter pour mettre un terme aux problèmes liés aux agents.

L'assemblée générale de la Pro League a adopté à l'unanimité lundi un ensemble de principes relatifs à la problématique des agents dans le football belge. Ces principes ont été énoncés par le panel d'expert de trois personnes mis sur pied par la Pro League et approuvés par l'ensemble des clubs professionnels du royaume. Un code éthique interne est en vue aussi auquel les clubs devront se conformer.

Parmi ces principes, il y a la création d'une chambre de compensation, chargée de recenser les agents, d'enregistrer les contrats entre les joueurs et leurs agents, ainsi que les contrats avec les clubs. Sur base de trois piliers : « *celui de la transparence, celui du contrôle et des sanctions et celui de la prévention des conflits d'intérêts* », a commenté Melchior Wathelet, l'un des trois membres du panel d'experts.

L'objectif est de pouvoir mettre une grande partie de ces principes en application dès le mois de janvier.

Ainsi, tous les agents, belges ou étrangers, devraient s'enregistrer et satisfaire à un ensemble de conditions édictées par la Pro League (assurances, certificat de bonne vie et moeurs, numéro de TVA, etc.). Les clubs ne pourraient travailler qu'avec des personnes enregistrées sous peine de sanctions pour le club et l'agent. Les agents doivent annoncer quels joueurs ils ont dans leur portefeuille et quels contrats sont négociés avec eux.

Les clubs doivent aussi enregistrer les contrats qu'ils concluent avec les joueurs. Aucune transaction ne pourrait se faire sans être mentionnée. Cela permettra aux joueurs d'avoir un peu plus de pouvoir pour éviter que les clubs et les agents ne décident entre eux de leur sort.

Des nouvelles conditions d'octroi de la licence

La Pro League demande aussi au gouvernement de créer à terme un institut professionnel pour les agents sportifs.

À la question des commissions d'agents et de savoir qui rémunère l'agent, la réponse est claire pour le panel d'experts, c'est désormais le joueur et plus le club. Une pratique qui sera également surveillée et sanctionnée par la commission des licences le cas échéant. « *Il y a ainsi un double contrôle* », a estimé Marc Coucke, le président de la Pro League.

Pour le prochain mercato d'été, la Pro League espère pouvoir inscrire ses principes dans les conditions d'octroi de la licence par l'Union belge de football. Et faire en sorte que le non-respect de ce code éthique, approuvé par les clubs, soit une condition du retrait d'une licence.

Un quatrième pilier repose sur les compétences du procureur fédéral de la Commission des licences et de la Pro League de pouvoir sanctionner que ce soit les clubs ou les agents.

Des mesures supplémentaires devraient en outre être prises pour ce qui concerne les mineurs, afin d'éviter de les mettre entre les mains d'intermédiaires. Les jeunes joueurs ne peuvent être mis sous contrat avant leurs 15 ans. Un agent qui contreviendrait à cette règle perdrait sa licence.

Pour finir, la Pro League espère pouvoir faire entrer ensuite ces principes dans une législation claire et applicable.

Le groupe d'experts composé du CEO de la Pro League Pierre François, du ministre d'Etat Melchior Wathelet et de Wouter Lambrecht, avocat spécialisé dans le sport, a rencontré toutes les parties concernées pendant deux mois, y compris les agents, pas plus tard que mardi. C'est sur base des informations recueillies qu'il a décidé de définir certains principes.



La plateforme numérique des abonnés
Dossiers, entretiens, analyses

Je découvre

